



VARENNES



## Ingénieur en génie civil

Ville de Varennes

Varennes, Québec

1 Poste disponible

Publié le : 7 janvier 2026

Expire le : 25 janvier 2026

### DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur et en support au personnel cadre du Service du génie, l'ingénieur en génie civil participe à la gestion et à la réalisation de certains projets de génie civil. Il prépare des plans et devis conformément aux dispositions des lois et règlements de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Il participe activement au comité de sécurité publique et traite les dossiers en lien avec la circulation et la sécurité routière. Il effectue diverses inspections de ponceaux, chaussées et autres structures et participe à la surveillance de certains projets. Il analyse des demandes de permis dont le Service du génie est responsable.

### QUALIFICATIONS REQUISÉES

- Détenir un baccalauréat en génie civil;
- Détenir un minimum de 1 à 2 ans d'expérience;
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Détenir une expérience dans la gestion de projets en cours de réalisation;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office (Outlook, Word, Excel);
- Connaître les logiciels MS Project et AutoCad;
- Connaître des logiciels de calculs propres au génie civil;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide.

Type d'emploi  
Poste régulier

Quarts de travail :  
Jour

Heures de travail :  
37,5 h/sem.

Emplacement  
Sur les lieux du travail

Salaire :  
41,02 \$ - 48,26 \$ CAD Taux horaire

Syndiqué :  
Oui

### Documents requis

CV

### Documents facultatifs

Lettre de motivation

La Ville de Varennes souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les membres des groupes visés à savoir les femmes, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques sont encouragées à soumettre leur candidature.

### Prérequis

#### Compétences requises :

- ▶ Permis de conduire classe 5 i
- ▶ AutoCAD i
- ▶ OIQ i
- ▶ 1-2 ans d'expérience i
- ▶ Baccalauréat en génie civil i

## AVANTAGES



Programme d'aide aux employés (PAE)



Activités sociales



Horaire de 75 h par quinzaine (congé 1 vendredi sur 2)



Formation continue



Congés mobiles



Salaire compétitif



Régime de retraite avec contribution de l'employeur



Congés de maladie



Assurances collectives